



Autorisation parentale

(à remplir pour les mineurs entre 14 et 16 ans)

Je soussigné·e, autorise l'enfant
..... qui à plus de 14 ans, à rester seul et à pratiquer les jeux dans
le parc :

- ☐ Le Village des Fous
- ☐ Le Bois des Lutins
- ☐ Pitchoun Forest

J'ai conscience que mon enfant ne sera pas accompagné sur les différents jeux et qu'un non-respect des consignes d'utilisation et de sécurité pourrait entraîner des blessures graves.

Le parc ne pourra être tenu pour responsable en cas d'accident ou d'incident si mon fils/ma fille ne respecte pas les consignes de sécurité ou de sûreté.

Ces consignes sont rappelées par un panneau de signalisation présent à l'entrée de chaque jeu.

J'autorise la société Alpes Azur Aventures à prendre toute décision concernant les soins d'urgence et à appeler les services de secours (pompiers et gendarmerie) si elle le juge nécessaire.

Je serais joignable sur mon téléphone au :

J'atteste que mon enfant est couvert par une Assurance Responsabilité Civile.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Merci de joindre à cette autorisation une copie de la pièce d'identité du responsable légal.

Fait à Villeneuve Loubet, le :

Nom, prénom et signature du parent/responsable légal :

SAS Alpes Azur Aventures
2559, RD2085 06270 Villeneuve Loubet
Tél : 04.92.02.06.06
Mail : contact@alpesazuraventures.fr